

Fiche Profil de poste

Circonscription : STRASBOURG11

Libellé du poste : Enseignant d'espagnol en école à sections internationales

1. Définition du poste :

La section internationale espagnole est implantée, pour le premier degré, dans les écoles publiques maternelles et élémentaires suivantes : école maternelle Robert SCHUMAN, école élémentaire Robert SCHUMAN.

L'enseignement dispensé dans les sections internationales a pour objet de faciliter l'intégration et l'accueil d'élèves étrangers dans le système éducatif français et leur éventuel retour dans leur système d'origine, de former des élèves français à la pratique approfondie d'une langue étrangère, et de favoriser la transmission des patrimoines culturels des pays concernés.

L'admission des élèves dans les sections internationales est prononcée par le directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale.

Dans les classes à sections internationales, l'enseignement est assuré par des Professeurs des Écoles pour la partie en français, et par des enseignants locuteurs natifs pour l'enseignement de langue.

L'enseignant en charge de l'enseignement en espagnol de la section internationale espagnole est locuteur natif de cette langue.

L'organisation pédagogique liée à l'existence d'enseignements en langue impose un important travail de concertation et de coordination des enseignements. Il exige disponibilité, conscience des enjeux, et il requiert des qualités relationnelles. Les caractéristiques du public « international » engagent les enseignants des sections internationales à un effort particulier en matière d'accueil, de disponibilité, et de représentation de l'institution.

Le poste d'enseignant d'espagnol de la section espagnole est implanté à l'école maternelle Robert SCHUMAN. Le professeur prend en charge des groupes d'enfants issus des classes de Petite Section, de Moyenne Section et de Grande Section.

2. Compétences et qualités requises :

- Témoigner de qualités humaines (écoute, empathie, etc.) et professionnelles (rigueur, loyauté, discrétion, esprit d'équipe)
- Faire preuve de disponibilité
- Connaître et adhérer à l'organisation pédagogique en place
- Participer aux réunions de concertation exigées par l'organisation pédagogique spécifique aux sections internationales
- Collaborer avec les enseignants d'espagnol de la section, les enseignants de langue des autres sections, et les Professeurs des écoles en charge des classes
- Accueillir et informer tout au long de la scolarité de leur(s) enfants, des familles qui quelquefois ne connaissent pas ou peu le système scolaire français, et/ou qui ne maîtrisent pas la langue française.

3. Conditions de recrutement :

- Être locuteur natif de la langue espagnole

Le candidat sera entendu par la commission de recrutement présidée par l'IEN de la circonscription, en charge de la mission « Enseignement international ».

4. Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Inspection de l'Éducation Nationale STRASBOURG11 – IEN ; Conseillère pédagogique en langue. Tél. : 03 88 45 92 84.
- ien.strasbourg11@ac-strasbourg.fr
Ecole maternelle Robert SCHUMAN à STRASBOURG. Tél. : 03 88 60 04 66.